

Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est Lundi 23 septembre 2024, à 19h30, au Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5 à Neuchâtel

Bienvenue

Blaise Horisberger, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Environ 20 personnes sont présentes. Il informe qu'à la fin de l'assemblée un verre de l'amitié sera servi dans le foyer au sous-sol.

Présentation des membres du bureau

- M. Blaise Horisberger, président
- Mme Giovanna Golisciano, vice-présidente
- M. Christian Giroud, secrétaire
- Mme Solange da Silva, membre
- M. Frédéric Fuchs, membre
- Mme Sandra Grossenbacher, membre
- M. Ivan Kostakev, membre

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Au vu de la faible présence du soir, le président demande si une personne est motivée. Pauline Aviolat s'annonce pour cette tâche.

Information

Blaise Horisberger présente les nouveautés, les propositions et les réponses aux mandats citoyens seront consultables sur les site internet. Il y aura plus de souplesse pour les projets citoyens, le budget voté pourra déborder sur l'année suivante. Il explique comment le mandat citoyen est traité après une assemblée. Au vu du nombre de propositions déposées sur la commune, le délai de réponse de 6 mois ne pourra pas être respecté pour certaines demandes. Il présente également quelques projets réalisés sur l'ensemble du territoire.

Retour sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 7 novembre 2023

Le président informe dans quels services les mandats citoyens sont en traitement. Au vu du grand nombre de propositions reçues sur l'ensemble de la commune, il y a peu de réponses à donner ce soir. Il informe avoir reçu un rapport, relatif à la demande sur les crèches publiques et résume la réponse du Conseil communal.

Ivan Kostakev, porteur de la proposition demande que l'assemblée soit informée des étapes concrètes (actions, délais) dans le cadre des démarches de la Ville auprès du Canton pour améliorer le processus d'inscription et de transparence des listes d'attente. Le rapport pourra être consulté sur le site internet dédié aux assemblées citoyennes.

Retour sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 11 mars 2024

Le président annonce que, suite à l'assemblée citoyenne du 11 mars dernier, la Commission des ACQ a renvoyé au Conseil Communal les mandats citoyens comme objet de sa compétence. Il passe en revue les différents mandats citoyens et communique quel service traite la demande. Un rapport de la commission CICS a été établi pour la requête de l'aménagement des cloches du Temple de La Coudre. Sandra Grossenbacher détaille les étapes du processus, une rencontre avec l'Eren et la révision du règlement de police pour l'année prochaine. Le rapport sera publié sur le site internet.

Présentations et mise au vote du mandat citoyen

Rendre plus accueillante la zone de liberté pour chiens des Favarges

Christian Giroud explique son idée pour rendre la zone pour chiens des Favarges plus sympathique. Il propose d'ombrager la place par quelques arbres, de poser quelques bancs et pourquoi pas mettre un accès à l'eau potable.

Résultat du vote Oui : 13 / Non : 2

Dépôt spontané de proposition citoyenne

Le président demande s'il y a des propositions spontanées. Christian Giroud propose une résolution urgente, relative au réaménagement de la place de la Coudre. M. Tanner prend la parole et explique qu'il faisait partie de la commission d'expert en charge du dossier. Les travaux étaient censés débuter en 2024. Les travaux sont retardés, selon une réponse qu'il a reçu du Conseil communal, il soutient donc cette résolution pour avoir des précisions.

Résultat du vote sur l'urgence de la résolution Oui : 16 / Non : 0

Christian Giroud présente sa résolution, il aimerait savoir où en est la procédure et pourquoi il y a du retard. Son texte est présenté à l'assemblée. Il y a une demande pour rajouter une précision dans une phrase.

Résultat du vote Oui : 16 / Non : 0

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2025

Assemblée du printemps : le lundi 17 mars 2025, délai pour le dépôt des propositions le mercredi 26 février 2025.

Assemblée d'automne: le jeudi 18 septembre 2025, délai pour le dépôt des propositions le samedi 30 août 2025.

Divers

Madame Giovanna Golisciano demande des explications relatives au délai de réponse de 6 mois pour les mandats citoyens. Yvan Caldarese, délégué de quartier, explique la procédure. Une fois l'assemblée terminée, les mandats citoyens sont transmis à la Chancellerie communale qui les fait suivre à la Commission du Conseil général en charge des assemblées citoyennes. Les demandes sont ensuite transmises au Conseil communal, à une commission du Conseil général ou au Conseil général. Le délai des 6 mois débute une fois le service avisé de la proposition. Certains citoyens sont déçus de ce délai qui parait long pour des problèmes de sécurité. Il y a urgence pour certains mandats déposés à l'automne 2023. Blaise Horisberger souligne que les autorités ont été surprises de la quantité de mandats citoyens déposés. Elles ne gèrent pas uniquement les demandes relatives aux assemblées citoyennes. Il faut faire preuve d'un peu de patience et de compréhension.

Une citoyenne aimerait qu'il y ait plus de communication autour des assemblées citoyennes et éventuellement une diffusion des séances en vidéo sur internet, afin de rendre celles-ci plus accessibles à la population. Blaise Horisberger informe des différents canaux de diffusion (N+, Facebook, Instagram, site internet, bâches publicitaire). Des améliorations vont intervenir, mais il souligne qu'il faut compter sur l'intérêt de la population pour faire vivre les assemblées.

La séance est levée à 20h30

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 27 septembre 2024